

ABONNEMENT.

SAUMUR. — 30 fr.
6 mois. — 16
12 mois. — 9
Poste: 35 fr.
6 mois. — 18
12 mois. — 10

On s'abonne:

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
en envoyant un mandat
sur la poste.
chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne, 20 c
Réclames, — 30
Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 3 OCTOBRE

ELECTION A LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS

CANDIDATS CONSERVATEURS.

- MM.
A. DE MAILLÉ, député sortant, prési-
dent du Conseil général.
EGÈNE BERGER, ancien député.
DE LA BOURDONNAYE, député sor-
tant, secrétaire du Conseil général.
CHEVALIER, membre du Conseil géné-
ral, maire de Chalonnes-sur-Loire.
FAIRÉ, père, avocat, ancien bâtonnier.
JULIEN MERLET, ancien préfet de Maine-
et-Loire.
TH. DE SOLAND, député sortant, vice-
président du Conseil général.
LÉONCE DE TERVES, député sortant,
secrétaire du Conseil général.

Les bureaux du Comité conservateur de
Maine-et-Loire, pour l'arrondissement de
Saumur, sont situés rue du Portail-Louis,
52, et sont ouverts de 8 heures du matin à
6 heures du soir.

Les Finances

SOUS LA RÉPUBLIQUE OPPORTUNISTE.

Les journaux opportunistes publient,
pour la campagne électorale, un résumé des
économies et des dégrèvements que l'admini-
stration opportuniste a procurés au pays
depuis cinq ans.
Ce résumé n'est qu'un trompe-l'œil, un
mensonge habilement arrangé pour les be-
soins de la coterie.
M. Bocher, sénateur du Calvados, vient de
faire justice de ce mensonge avec une clarté
impitoyable.
Parlant des gaspillages financiers, l'hon-
orable orateur dit:
« La fortune publique n'a pas été admi-

nistrée, elle a été exploitée. Les vieilles tra-
ditions, les règles protectrices de l'ordre
financier ont été abandonnées. Toutes les
sûretés devaient être abolies, on les a
multipliées; les traitements réduits, on les a
augmentés.

» Est-il vrai que, dans les années 1875,
1876, 1877, le chiffre des dépenses publi-
ques, des dépenses permanentes — celles
que paie l'impôt, — n'a pas atteint, en moyen-
ne, deux milliards six cents millions, et qu'il
dépasse maintenant trois milliards ?

» Est-il vrai que pour les quatre exercices
antérieurs à 1879, le règlement des budgets
qui avaient été équilibrés uniquement à
l'aide de leurs ressources propres, sans au-
cun recours à l'emprunt, avait produit une
somme d'excédents de plus de 600 millions,
tandis que, depuis quatre ans, ces mêmes
budgets, malgré tous les expédients em-
ployés pour grossir indéfiniment leurs recettes,
se sont soldés en déficit; que ce déficit,
pour l'exercice actuel et l'exercice prochain,
ne sera pas inférieur à 400 millions ? Et il
ne s'agit que du budget ordinaire. En y ajou-
tant le budget extraordinaire, le déficit to-
tal, c'est-à-dire la différence entre l'ensem-
ble de toutes les dépenses et le produit des
impôts et des revenus publics, sera de 600
millions.

» Est-il vrai que la dotation de l'amortis-
sement, qui, dans les premiers budgets de
l'Assemblée nationale, était de 200 millions,
puis de 150 millions, est réduite maintenant
à 100 millions, s'abaissant ainsi, quand, au
contraire elle aurait dû s'élever avec aug-
mentation du montant des dépenses et du
chiffre de la dette publique ?

» Est-il vrai qu'on a emprunté, depuis
1878, à la dette flottante, par prélèvement sur
les excédents antérieurs, 308 millions; à la
Banque de France, 80 millions; 3 milliards
en rente 3 pour 100 amortissable; 5 ou
600 millions en obligations; au total, envi-
ron 4 milliards ?

» Est-il vrai enfin que, malgré tous ces
emprunts qui ont servi à consolider la dette
flottante, le chiffre de cette même dette at-
teint encore maintenant près de 1,500 mil-

lions et qu'il en résulte la nécessité, avouée
par les ministres eux-mêmes, d'un emprunt
prochain d'au moins 1 milliard, et, pour en
payer les intérêts, de nouvelles impositions ?

» D'où viennent donc tous ces besoins,
toutes ces menaces ? Pourquoi ces charges
accumulées, presque égales au montant de
la rançon payée à l'étranger en 1871 ? Pour-
quoi ? parce qu'on a dû payer à l'intérieur,
en prodigalités de toutes sortes, en travaux,
en constructions, en indemnités, etc., une
autre rançon, celle des exigences politiques,
des convoitises locales, des intérêts électo-
raux et des passions anti-religieuses !

En somme, le bilan de l'opportunisme le
voici :

Promesses menteuses, guerres follement
poursuivies, paix trompeuse qui malheu-
reusement ne durera pas; le droit violé, les
sources de la richesse publique taries, la
persécution anti-religieuse, la magistrature
frappée, notre armée affaiblie, et notre ma-
rine épuisée.

Si, malgré ces constatations, l'opportu-
nisme se relève, c'est qu'il n'y a plus de bon
sens en France.

LES ÉLECTIONS

La Lanterne d'Arlequin s'exprime ainsi :

« Allons, mes compères ! dimanche pro-
chain 4 octobre, la farce sera jouée !

Dimanche, à six heures, la France sera
perdue ou sauvée ! perdue si la majorité des
élus est républicaine; sauvée si ce sont au
contraire les hommes honnêtes et par consé-
quent les anti-républicains qui ont la ma-
jorité.

Cela vaut la peine de s'occuper des élec-
tions, que diable ! Et notre premier devoir
est encore, jusqu'à la dernière minute, d'é-
clairer nos concitoyens.

Il y a en France une masse d'électeurs
indifférents et surtout qui ne savent pas. Cette
masse est toujours disposée, par habitude,
par routine, à voter pour ce qui est; on vote
comme M. le Préfet dit de voter. On ne

peut pas croire en France que monsieur le
préfet soit un gredin, et que le gouvernement
ne soit, comme il est aujourd'hui, qu'un ram-
assis de saltimbanques, de filous et de
menteurs; et alors l'électeur, vrai mouton
bon à tondre, tend lui-même son dos aux
tondeurs qui s'appellent Ferry, Brisson,
Floquet, Rousseau, Tolain, Clémenceau, et
autres Tartempions de la République; et on
en a pour quatre ans à être tondus par ces
drôles !

Eh ! mon Dieu ! on sait cependant ce
qu'ils valent, ce qu'ils veulent, ce qu'ils ont
déjà fait de mal et ce qu'ils s'apprentent à en
faire encore ! Ils ont bien été obligés de dire
et d'écrire leur programme. Rappelons les
points principaux :

Révision intégrale de la Constitution par
une Assemblée exclusivement élue à cet
effet.

Suppression du Sénat et de la présidence de la
République. (A cette suppression je ne vois
aucun inconvénient, Grévy m'embête !)

Assemblée unique permanente. (C'est-à-dire
chahut permanent, comme sous la Conven-
tion.)

Séparation de l'Eglise et de l'Etat. (On sait
ce que cela veut dire : plus de bon Dieu !
plus de religion !)

Suppression du budget des cultes. (Ce qui
veut dire que la République, qui n'a plus
le sou, veut faire une économie d'une cin-
quantaine de millions, en ne donnant plus
leur maigre traitement aux évêques, aux cu-
rés, aux vicaires, aux desservants, en n'en-
tretien plus les vieilles cathédrales et les
églises ! Les républicains oublient que le
budget des cultes n'est que l'indemnité re-
connue et promise solennellement par la
Révolution, après la confiscation des biens
du clergé. Si vous ne voulez plus avoir un
budget des cultes, alors rendez l'argent. Mais
les républicains ne veulent rien rendre du
tout, et malgré les engagements ils ne veu-
lent plus payer les frais du culte, les traite-
ments des ministres de la religion et l'entre-
tien des édifices religieux.)

Retour à la nation des biens des congrégations
religieuses. (Retour à la nation est charmant !

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA ROCHE-NOIRE

PAR MARIE MARÉCHAL.

— Quelle sorte d'enfant ? demanda curieuse-
ment la baronne.
— Bon, brave, généreux, aimant et dévoué. Du
moins, c'est ainsi que me le représentent tous mes
souvenirs d'enfance.
— D'où vient alors cet éternel dissentiment entre
toi et ton père ? Je ne puis en être la seule cause.
— Oh ! non, bien certainement ! Je ne vous ai
parlé encore que du bon cœur de Guillaume, mais
son caractère était violent, opiniâtre, volontaire,
impatient du moindre joug...
— Tout son père, enfin, interrompit en riant
M. de Guîtres. Je l'assure, Antoinette, que j'aurais
aimé ce farouche Guillaume. Je n'aurais pas joué
à la matrone, mais je me serais efforcée d'être
pour lui une bonne et indulgente sœur aînée, et
notre vie aurait été bien différente à tous. Grâce à
ces déceptions du côté de son fils, M. de Guîtres
est devenu chaque année plus irrité et plus
méfiant, et la Roche-Noire a pris les teintes de

l'humeur du maître. S'il avait été ici, cet ennuyeux
Guillaume, il m'aurait aidée avec toi à faire de ce
triste château une demeure plus habitable. Au lieu
d'y sommeiller comme chez la Belle au bois
dormant, nous aurions eu des chasses, des bals
champêtres, des comédies de société, des plaisirs
de toutes sortes. Ah ! Guillaume m'a fait bien du
tort ! s'écria la jeune femme, oubliant le silence
qui régnait autour d'elle.

A peine eut-elle préféré cette exclamation im-
prudente et fait résonner sous les hautes voûtes du
salon ce nom qu'on ne disait plus qu'à voix basse,
et presque en se signant, qu'Antoinette trembla.
Mais son oncle n'avait rien entendu. Tout entier à
son jeu, il n'avait saisi que le bruit qui le gênait.

— De grâce, taisez-vous donc, mesdames, dit-il
sans se retourner. Que pouvez-vous avoir à ra-
conter ainsi tout le jour ? Et ne feriez-vous pas
une besogne plus utile en lisant chacune de votre
côté ?

M. de Guîtres, avant de suivre le conseil, envoya
du bout des doigts un baiser à sa jeune nièce, et
lissa quelques instants ses yeux attachés avec une
douce complaisance sur le charmant visage qui lui
faisait vis-à-vis.

— Tu es tout à fait jolie, ma mignonne, lui dit-
elle. Et quand je t'aurai coiffée de mes propres
mains, que j'aurai mis en boucles ces beaux che-
veux blancs que tu emprisonnes si étroitement

dans tes nattes de pensionnaire, nous verrons un
peu.

A ce moment la porte qui donnait sur le vesti-
bule s'entr'ouvrit sans bruit, et Lebihan passa sa
tête ébouriffée dans l'entre-bâillement.

— On demande M. le baron, dit-il.

— Que me veut-on ? répondit le joueur, qui était
sur le point de faire un beau coup, et qui ne se
souciait pas de quitter la partie.

— Quelqu'un veut parler à M. le baron, conti-
nua le matelot d'une voix qui parut émue à Antoi-
nette.

— Qui, quelqu'un ? Parleras-tu plus clairement ?
ajouta le baron sans se déranger.

Lebihan s'avança alors sur la pointe des pieds,
et, se baissant jusqu'à l'oreille de son maître, il lui
dit quelques mots tout bas. Ces quelques mots
firent tressaillir le baron.

— Pardon, mon cher curé, dit-il en se levant
avec effort. Si je n'étais pas là pour l'heure de la
retraite, excusez-moi.

Et il sortit, précédé de Lebihan, qui portait un
flambeau allumé.

— Mon commandant ! dit celui-ci en joignant les
mains et en jetant à son maître un regard expres-
sif, où il aurait voulu mettre toute la tendresse et
le dévouement de son âme simple.

— C'est bon, laisse-moi, répondit brusquement
le baron en lui faisant signe de se retirer.

Le matelot obéit. Mais, s'il avait attendu un
instant, il aurait vu « son commandant » s'arrêter
à la porte, hésiter avant de tourner la clef dans la
serrure, et murmurer :

— Reviendrait-il enfin ?

La bibliothèque était à peine éclairée. C'était une
grande salle, d'un aspect austère et froid. La
lampe, posée sur une table ronde couverte d'un
épais tapis vert, jetait une faible lueur sur les
rayons de livres disposés autour de la pièce à
hauteur d'homme à peu près, et laissait dans
l'ombre les vieilles moulures du plafond et les
antiques panneaux de chêne noircis par le temps.
Guillaume, qui s'était jeté en entrant sur le premier
siège venu, se tenait la tête dans les mains, cou-
vert de neige encore, car il n'avait pas songé à se
débarrasser de son manteau de voyage, dont on
entrevoit la riche fourrure. Au bruit des pas de
son père, il se leva comme mû par un ressort et
resta devant lui immobile et silencieux.

Ce fut le baron qui rompit le silence le premier,
et sans émotion visible :

— Eh bien ! monsieur ? demanda-t-il de sa voix
brève, qu'avez-vous à me dire ? Qui vous ramène
chez moi ?

— Mon père, répondit Guillaume d'une voix
étouffée, j'ai recours à vous, à votre pitié, à votre
miséricorde...

cela veut dire simplement : confiscation et vol. Et de quel droit la République veut-elle voler les biens des congrégations?

Suppression des charges, privilèges et monopoles judiciaires. (Ce qui veut dire que tout le monde pourra être notaire, etc., etc., c'est ça qui fera une jolie pétaudière! Les républicains entendent-ils au moins rendre aux notaires le prix que leur a coûté leur charge? Le programme ne le dit pas.)

Revision de l'impôt. Substitution immédiate de l'impôt progressif à l'impôt proportionnel; impôt progressif sur le capital et sur le revenu. L'impôt proportionnel. (Cela est tout bonnement la ruine de toutes les industries de luxe qui emploient un si grand nombre d'ouvriers habiles: soierie, ébénisterie, bijouterie, etc., etc. Avec l'impôt progressif, plus d'industries de luxe!)

Impôt progressif spécial sur les successions. (Ceci est encore un moyen républicain de dépouiller le citoyen contribuable.)

Suppression de l'hérédité en ligne collatérale. (Un neveu ne pourra pas hériter de son oncle, l'Etat s'emparera, c'est-à-dire volera tout.)

Rétributions de toutes les fonctions électives. (Ceci est le bouquet. Non-seulement les contribuables payent les députés pour la jolie besogne qu'ils font, mais encore ils devront payer les conseillers généraux, les conseillers d'arrondissement, les maires, les adjoints et tous les conseillers municipaux de toutes les communes de France!!!)

Voilà le programme. En avant la musique!

Et c'est là le programme de tous les républicains, vous entendez bien, de tous; il y en a qui disent: « Non, nous ne voulons pas aller jusque-là! » Ce sont des menteurs; ils sont obligés d'y venir parce que la République, c'est fatal, est forcée d'en arriver aux extrêmes; elle ne peut pas s'arrêter à mi-chemin. On l'a bien vu en 1790, 1791, 1792, 1793. La majorité de la Convention était composée de modérés cependant, mais la Plaine, qui était ce qu'est le centre aujourd'hui, a été entraînée malgré elle: elle a dû suivre la Montagne qui était ce qu'est l'extrême gauche, et alors on a eu l'échafaud en permanence, les massacres, les noyades. Cet effroyable régime de sang versé porte dans l'histoire le doux nom de la Terreur!

Le grand dada des républicains, les mots dont ils ont aujourd'hui plein la bouche, sont: **séparation de l'Eglise et de l'Etat**, — **suppression du budget des cultes**, ce qui veut dire qu'ils ont la haine de la religion, qu'ils veulent extirper le catholicisme de la France. Cette extirpation est la condition fondamentale de l'établissement de la République. Tant que des citoyens français iront à la messe et entreront dans une église, les républicains ne se croiront pas en sûreté.

Et le lendemain des élections, si les républicains ont la majorité, ils poursuivront avec acharnement la guerre contre l'Eglise. Aucune illusion n'est permise à cet égard.

Donc, tout citoyen français qui veut que ses enfants soient baptisés et fassent leur première communion, qui veut se marier à l'église et veut que ses parents soient enterrés religieusement, et non pas enfouis

Il était pâle, bien pâle, et chacune de ses paroles avait l'air de lui coûter un violent effort.

— Parlez, je vous écoute, reprit le baron, devenu plus pâle que son fils, et s'asseyant lentement, pendant que le jeune homme restait debout devant lui.

— Mon père, de grâce, aidez-moi, continua Guillaume, dont la main s'appuyait convulsivement sur le dossier d'un fauteuil.

— Eh bien! monsieur, je devine sans peine. Il vous faut de l'argent, et c'est ce qui vous ramène à ce foyer que vous avez laissé désert pendant douze ans.

— Oui, mon père, vous l'avez deviné. Il me faut de l'argent, beaucoup d'argent, répondit le jeune homme d'une voix sourde.

Et il appuya avec un tel accent sur ces mots « il me faut », que le baron effrayé se dressa subitement.

— Vous avez déshonoré mon nom! s'écria-t-il d'une voix haletante.

— Non, mon père, pas aux yeux du monde, mais aux vôtres, aux miens, si je n'obtiens pas de votre bonté ce que je suis venu lui demander.

Et Guillaume commença son douloureux récit. Le baron s'était assis de nouveau. Sa figure avait repris son expression inflexible. Ses muscles paraissaient d'acier. Il écouta sans interrompre une seule fois.

comme des chiens crevés, doit avant tout, le 4 octobre, voter contre les républicains, de quelque nuance qu'ils soient ou qu'ils se disent. »

Les Bienfaits de la République

Électeurs, on vous trompe.

Les opportunistes qui se présentent à vos suffrages inondent vos campagnes d'affiches où sont énumérés les prétendus bienfaits de la République.

Avant de conclure, lisez un peu ce qui suit, et vous verrez de quel côté se trouvent les farceurs et les gaspilleurs de votre argent.

LES DÉPUTÉS RÉPUBLICAINS JUGÉS PAR L'AMIRAL COURBET, MORT POUR LA FRANCE AU TONKIN.

« En quelles mains sont nos intérêts et notre honneur! »

(Lettre de l'amiral Courbet, 15 septembre 1884.)

« Et dire qu'après cela il y aura encore en France des naïfs qui garderont leur foi en M. J. Ferry! »

(Lettre du 31 octobre 84.)

« Il (Ferry) est évidemment atteint de cette démence qui précipite la chute des gouvernements par l'abaissement de la dignité nationale. »

(Lettre du 22 novembre 84.)

«... Seuls, le président du conseil et ses dociles satellites échappent à cette généreuse contagion et compromettent, dans je ne sais quel intérêt, l'honneur de notre pauvre pays.

» Et il s'est trouvé à la Chambre une majorité pour consigner le passé de cette politique, et encourager ses funestes tendances! »

» Nous sommes décidément bien bas! »

(Lettre du 17 janvier 85.)

« Quels misérables que nos ministres! Quelle bande de complices la majorité de la Chambre leur offre de gaieté de cœur en perspective du prochain scrutin! »

» Nous sommes décidément en pleine décadence. »

(Lettre du 5 mars 85.)

FRANÇAIS, PENSEZ-Y BIEN!

On vous dit que voter pour les candidats conservateurs, c'est voter pour la guerre civile, pour la Révolution, pour le déchirement du pays.

Quelle odieuse bouffonnerie!!!

Quand a-t-on vu les conservateurs faire des révolutions?

Voter pour les candidats conservateurs, c'est voter pour la paix civile, pour la liberté, l'apaisement, la concorde entre les citoyens, la justice et la prospérité nationale.

Voter au contraire pour ceux qui se disent républicains, c'est voter pour les rouges

Qui ont fait la Terreur;

Dressé les échafauds en 1793;

Les barricades des journées de juin;

Qui ont fait la guerre à outrance de 1870-71;

— Soixante mille francs! dit-il enfin lorsque Guillaume eut fini. C'est beaucoup, mais vous les aurez! Six mille francs de pension annuelle pour cette malheureuse famille que vous avez réduite à la misère et au désespoir, ce n'est pas trop. Vous les aurez encore.

— Oh! mon père! s'écria le jeune homme, quelles actions de grâces!...

— Ne vous hâtez pas de me remercier, monsieur, interrompit froidement le baron. Ce n'est pas un don que je vous fais, c'est un prêt dont nous allons régler les conditions.

— Mon père, croyez bien que je renonce dès aujourd'hui à la généreuse pension que vous voulez bien m'accorder.

— Cela va sans dire, reprit M. de Guitry d'un ton glacial. Mais ce n'est pas tout. Je veux des sûretés en affaires d'argent, car il n'y a entre nous qu'une affaire d'argent, monsieur, pas autre chose, et il me faut un gage.

— Mon père, dit Guillaume avec chaleur, j'engage ma parole, mon honneur...

— Votre honneur, monsieur? répéta le baron avec un mépris écrasant. Il me faudrait d'abord y croire! C'est un triste gage que vous m'offrez là.

(A suivre.)

La Commune de 1871 ;
Fusillé les otages ;
Et mis la France à feu et à sang ;
C'est voter :
Pour le blé à 45 francs ;
Pour le vil prix des bestiaux.
C'est voter pour ceux qui nous mènent, fatalement :

A LA BANQUEROUTE!!!

A UNE NOUVELLE COMMUNE!!!

Électeurs français, pensez-y bien!

PETITE STATISTIQUE ÉLECTORALE

Promesses et actes de la majorité républicaine

Promesses.	Actes.
Paix...	Guerre en Algérie. Guerre en Tunisie. Guerre de Madagascar. Guerre au Cambodge. Guerre au Tonkin.
Liberté...	Invalidation de 80 représentants du peuple. Expulsion des religieux. Confiscation de la liberté d'enseignement.
Moralité...	Loi rétablissant le divorce.
Ordre...	Révocation des magistrats inamovibles.
Sécurité...	Grâces aux assassins.
Prospérité...	Crise industrielle. Crise commerciale. Crise agricole.
Économie...	Augmentation des dépenses et des budgets.

LES DÉBOUCHÉS COLONIAUX.

— Pourquoi sommes-nous allés au Tonkin?

— C'est pour ouvrir une porte au commerce, répondent crânement les partisans de cette folle aventure.

— Ah! c'est pour ouvrir une porte au commerce! Eh bien, dites, enverrez-vous du vin au Chinois, eux qui ne boivent que du thé?

— Leur enverrez-vous des soies de Lyon, à eux qui produisent de la soie dans tout leur pays?

— Leur enverrez-vous du blé, à eux qui mangent du riz?

— Leur enverrez-vous de la porcelaine de Sévres, à eux qui vous vendent leur porcelaine de Chine?

— Leur enverrez-vous des articles de Paris, à eux qui nous inondent de leurs curiosités chinoises?

Allons donc! votre politique coloniale, votre fameuse politique de débouchés, n'est qu'un leurre de plus et un trompe-l'œil, messieurs les républicains!

LES COMMANDES A L'ÉTRANGER

Nous avons déjà signalé plusieurs adjudications de blés étrangers. Voilà maintenant que l'Industrie y passe comme l'Agriculture.

Les journaux de Nîmes nous apprennent que toutes les charpentes de fer nécessaires à la construction de l'École d'enfants de troupes de Saint-Hippolyte, de la Halle et d'autres grands monuments, ont été fournies par des maisons allemandes ou suédoises, alors qu'il y a dans le département des établissements métallurgiques de premier ordre.

Franchement, dit « l'Électeur des Côtes-du-Nord », n'est-il pas temps de mettre un terme à de pareils scandales! Aux électeurs du 4 octobre à décider.

LES IMPÔTS EN PERSPECTIVE.

Il n'est pas seulement question de payer bien cher à présent, mais de payer encore plus cher à l'avenir.

Voici ce qu'on lit dans la *Correspondance financière*:

« Dans le monde des affaires, les grandes sociétés considèrent comme certaine l'émission d'un emprunt d'un milliard au mois de janvier 1886. Les Banques prennent leurs dispositions dans cette éventualité et il faut s'attendre à une dépréciation des valeurs mobilières vers le mois de novembre. »

Invité, quelques semaines avant de quitter le ministère, à fournir des explications à la commission du budget sur la situation de nos finances, M. Jules Ferry fit cette réponse:

« Pour 1886, on n'échappera pas à la création de nouveaux impôts. Si le gouvernement n'en propose pas dès cette année, c'est parce que nous entrons dans une période électorale. Mais, une fois les élections faites, la question reviendra fatalement. »

(Déclaration faite, le 16 octobre 1884, par M. Jules Ferry, aux membres de la commission du budget.)

Cette déclaration du chef du précédent ministère, qui savait certainement à quoi s'en tenir sur les besoins urgents du Trésor, n'a pas été du tout démentie par ses successeurs. Donc, si les républicains restent au pouvoir, il y aura de nouveaux impôts!

UN MOT DE M. DE BISMARCK.

« La République est le gouvernement qui convient le mieux à la France... au point de vue allemand, parce que la République, en France, c'est le Gâchis. »

(Paroles de M. de Bismarck dans sa Lettre au comte d'Arnim, en 1871.)

AUX CANDIDATS RÉPUBLICAINS.

Messieurs les candidats républicains, êtes-vous pour la LIBERTÉ?

— Non, puisque vous empêchez une foule de choses justes et honnêtes.

Êtes-vous pour l'ÉGALITÉ?

Non, puisque, sans aucun égard pour les mérites et les droits acquis, vous accaparez tout.

Êtes-vous pour la FRATERNITÉ?

Non, puisque vous faites la guerre à certaines classes de citoyens, qui sont tout aussi Français que vous, et peut-être plus.

Donc, au nom de la Liberté, de l'Égalité, de la Fraternité, je ne dois pas voter et je ne voterai pas pour vous.

Voilà mon dernier mot, et cela dit je cours déposer dans l'urne ma liste conservatrice!

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

Nous recommandons aux électeurs de vérifier attentivement leur bulletin avant de le déposer dans l'urne. Il importe d'éviter les erreurs qui pourraient résulter de ce que la liste conservatrice commence par le nom de M. le C^{te} de Maillé, président du Conseil général, et la liste républicaine par celui de M. Maillé, maire d'Angers.

Affiche de la Dernière Heure

Le Comité républicain vient de faire apposer une nouvelle affiche sur les murs de notre ville.

Voici ce curieux document:

COMITÉ CENTRAL RÉPUBLICAIN

ÉLECTEURS,
Le scrutin va s'ouvrir!
Vous connaissez, aujourd'hui, les candidats que nous présentons à vos suffrages.
Leur programme peut se résumer en quatre lignes.

ILS VEULENT
Pour l'Enfant: l'École.
Pour l'Homme: le Travail.
Pour le Citoyen: la Liberté.
Pour la France: la Paix.

QUE VEULENT LEURS ADVERSAIRES?
Est-ce l'Empire? Est-ce la Royauté?
Non.

ILS VEULENT le renversement du gouvernement actuel.

ILS se battent après, ils l'ont déclaré. Ce sont les candidats de l'anarchie et de la guerre civile.

L'hésitation n'est pas possible. Électeurs, vous voterez tous, le 4 octobre, pour les candidats républicains.

AUX URNES DONC ET PAS D'ABSTENTIONS
VIVE LA RÉPUBLIQUE!

Vu les candidats, etc.

Comme on voit, ce sont toujours les mêmes calembredaines, les mêmes mensonges. Rien de neuf.

Le spectre de la guerre civile est une blague qui fait hausser les épaules.

Les fauteurs de guerre civile ce sont les républicains, radicaux, socialistes, démocrates de tout nom et de tout appétit. Ils ont fait les émeutes de 1830, 1831, 1833, 1835, 1848, 1851, et récemment, devant l'ennemi vainqueur, la Commune sanglante et incendiaire de 1871.

« Ils se battent après » est une invention des républicains pour les besoins de leur cause. Aucun conservateur n'a jamais rien dit et écrit de semblable.

L'affiche que nous signalons a été im-

primée et placardée à Angers, avec le visa des candidats républicains en-noms, y compris celui du ministre Allain-Targé, radical et socialiste.

Ainsi, voilà huit citoyens, qui mentent et calomnient impudemment, au lieu de dire ce qu'ils sont et ce qu'ils veulent. Ce sont là les mœurs républicaines, la liberté, la dignité, la sincérité républicaines !

Il ne convient pas de prendre au sérieux cette dernière affiche de nos adversaires. Ce ne sont pas des arguments qu'ils cherchent, ils ne cherchent, en réalité, qu'à jeter un peu de poudre aux yeux des électeurs.

Pareille affiche ne mériterait vraiment que le dédain et le mépris, si elle ne prouvait, hélas ! que le parti républicain ne désigne pas, lui, de recourir au mensonge et à la calomnie pour tromper les électeurs.

Ce qu'il y a de plus triste en tout cela, c'est que le nom d'un ministre et du ministre actuel de l'intérieur, est inscrit au bas de ces trépanes et de ces mensonges. — Voilà qui est humiliant pour le pays, honteux pour le ministère et pour le gouvernement, honteux pour la France.

Quoi qu'il en soit, les électeurs de Maine-et-Loire ne se laisseront pas tromper par cette indigne manœuvre, et, demain dimanche, ils donneront au comité républicain et à ses candidats la seule réponse que mérite leur dernière imposture, en élisant à une solennelle majorité tous les candidats conservateurs.

Ce faisant, ils laisseront tranquillement aux candidats républicains la honte et le regret d'avoir inutilement calomnié d'honnêtes gens, de vrais patriotes et de bons citoyens.

LE DÉFICIT DE LA RÉPUBLIQUE

M. Henri Germain, député républicain et financier d'une autre valeur que M. Allain-Targé, ne craint pas, lui, de dire la vérité à ses électeurs de l'Ain.

Et voici ce qu'il dit :

« Quant au déficit, je vous jure sur ma tête qu'il y a un déficit de DEUX MILLIARDS ET DEMI, et je défie qui que ce soit de contester mes chiffres. » Ce sont ceux du rapport de M. Jules Roche lui-même. Pour mon compte, je souhaiterais que le Crédit foncier prêtât aux propriétaires fonciers, au lieu de combler les vides en prêtant au gouvernement. »

LES GRUGEURS.

L'Electeur a publié ces lignes :
« Le peuple est las de ces farceurs qui le gouvernement, le grugent et le laissent crever de faim ; le commerce est à bout ; l'agriculture est ruinée ; l'industrie dépeuple.
« Si, au moins, nous avions des gouvernants capables de songer à autre chose qu'à fourrer des millions dans leurs poches, qu'à s'acheter des propriétés et à se faire des rentes ! »

Les électeurs de Maine-et-Loire feront justice de ces grugeurs, de ces jouisseurs, de ces menteurs.

Réunion électorale républicaine à Longué.

Une réunion électorale républicaine a été tenue à Longué jeudi, à 4 heures.

Elle était organisée par les soins de M. Deixonne, vétérinaire de la localité.

Au bureau siégeaient : M. le docteur Assier, président ; M. Deixonne, vétérinaire, et M. Juleau, marchand de glaces, assesseurs ; M. Combiel et M. le docteur Varrailhon, candidats à la députation.

Sur cinq personnes, deux médecins, un vétérinaire, un trafiquant de vulnéraire ; c'est à désespérer du salut de la République dans le canton de Longué, après une pareille consultation.

Le président donne la parole à M. Combiel qui fait des déclarations de principes politiques. A peine a-t-il terminé son discours que le colonel Archambault demande la parole pour réfuter les promesses mensongères de l'orateur républicain. Voici en quels termes il a fait justice de longues tirades qui tournaient au mélodrame :

Messieurs, vous venez d'entendre l'apologie des candidats républicains. Un de leurs candidats, M. Varrailhon, a parlé de ses idées, non de son programme. Il a resté à côté de la question. Il s'agit ici de choisir des députés qui fassent nos affaires, et il n'est nullement question de voter pour la République ou pour la Royauté.

Deux listes sont en présence ; examinons-les sans passion, sans parti pris ; vous choisirez celle qui vous plaira davantage.

La liste des candidats républicains, c'est le titre qu'ils prennent, contient quatre députés sortants de la majorité de la Chambre : MM. Maillé, Bury, Benoist, Allain-Targé, et quatre nouveaux candidats.

Voyons ce qu'a fait cette majorité de la Chambre, à laquelle ils appartiennent, par leurs votes et leurs déclarations :

Elle a mis le désordre dans les finances ; vos impôts ont augmenté, le produit en a été gaspillé dans des dépenses insensées : créations de chemins de fer qui ne marchent pas ou bien circulent à vide sans voyageurs, sans marchandises ! Constructions d'écoles monumentales, mais où il manque... des écoliers.

50,000 places créées pour des parents, des amis, sinécures grassement rétribuées dont les titulaires sans utilité n'ont qu'à toucher leurs traitements.

Le gaspillage des finances est arrivé à un point tel que si cela continue encore quelques années, nous arriverons, chose triste à dire à des Français, nous arriverons à la banqueroute.

Le commerce est ruiné par les lois de douane. L'industrie est paralysée, les ouvriers en souffrent.

La concurrence de l'Amérique écrase l'agriculture.

En effet, mille francs de blé amené sur le marché exige un paiement anticipé du tiers de sa valeur (333 fr.), pour impôts, prestations, taxes de toutes sortes ; et pour cette même quantité de blé l'Américain paie dix francs seulement !

Pour sauvegarder vos intérêts, agriculteurs, on avait proposé de porter de 60 centimes à 5 francs le droit d'entrée du blé étranger ; eh bien, cette majorité néfaste l'a rejeté, cette demande. Et qui trouvons-nous comme ayant refusé cette taxe protectrice ? Ceux qui sollicitent aujourd'hui vos suffrages : MM. Maillé, Bury, Benoist, Allain-Targé !

Mieux encore : il y a quinze jours, on a adjugé à Cherbourg une grande fourniture de blé destiné aux troupes de la marine ; le ministre avait inscrit au cahier des charges qu'il n'accepterait que du « blé d'Amérique » ! Et c'est un ministre français qui parle ainsi ! Qu'aurait donc pu faire un ennemi ? L'industrie est aussi maltraitée que l'agriculture : il y a deux jours est arrivé pour le compte de l'Etat des boîtes de conserves achetées à New-York !

Le sel, ce produit de première nécessité qui ne coûte que la peine de le recueillir, est cher parce que l'Etat le frappe d'un impôt excessif : Vingt-neuf millions.

On a proposé de le dégrever. Qui a voté contre ce dégrevement nécessaire ? Toujours MM. Bury, Maillé, Benoist, Allain-Targé !

Cette majorité a pratiqué la violence. Sous aucun gouvernement la liberté n'avait subi de pareilles atteintes.

On a violé la plus sacrée de toutes les libertés : la liberté du père de famille. Etes-vous libres d'élever vos enfants comme vous le désirez ? Non, mille fois non !

Et la liberté du suffrage universel a-t-elle été respectée davantage ? Vous nommez un député de votre choix. S'il déplaît pour ses opinions qui sont les vôtres, cette majorité, par esprit de parti, par passion, sans motif, renvoie votre mandataire. Vous l'avez vu deux fois pour l'honorable M. Fairé, député d'Angers.

Les employés de l'Etat sont l'objet d'une pression tyrannique ; surveillés par des comités occultes, ils craignent, ce qui trop souvent se réalise, la dénonciation. Agissent-ils suivant leur conscience, ils sont révoqués sans égard pour des longs et loyaux services ! Ils ont cessé de plaire.

Dans notre département, un percepteur, excellent fonctionnaire, allait à la messe, avait une belle-sœur religieuse et deux oncles prêtres ! Que de crimes ! Renvoyé.

Des religieux travaillaient dans leurs couvents, gens paisibles ; les uns, comme les Trappistes, cultivaient la terre ; les autres s'occupaient de sciences, les Bénédictins ; d'autres enfin, instruisant et élevant la jeunesse qui leur était confiée, ont vu leurs portes enfoncées et ont été violemment expulsés de demeures bien connues des malheureux et des déshérités de la fortune. Eh pourquoi ? parce qu'ils faisaient la charité au nom de Dieu et qu'on fait la guerre à Dieu et à la famille. Dans beaucoup de villes on a mis à la porte des hôpitaux les bonnes Sœurs, ces saintes femmes dont tous vous connaissez le dévouement ! Il fallait bien les remplacer : on y a mis des infirmières laïques dont les soins sont tarifiés.

La magistrature, qui avait pour elle la loi d'immovibilité qui faisait sa force et était la garantie de sa dignité, rendait la justice, ne se croyait pas obligée de rendre des services à la majorité. La Chambre ne l'entendit pas ainsi : vite une loi pour arracher de leurs sièges ces magistrats intègres !

L'armée elle-même, malgré la loi de 1832, subit l'effet de ces violences sans nom.

La propriété privée est atteinte elle-même.

Les chemins de fer appartiennent à des Compagnies, c'est-à-dire à des réunions d'actionnaires, à vous, à moi, à tous ceux qui veulent acheter une action ; mais si messieurs les députés aiment les voyages, ils les désirent peu dispendieux, ils ont donc décrété qu'il suffirait d'exhiber leur médaille pour voyager à peu près gratis. C'est commode ce genre de voyager ; et puis est-ce dans l'intérêt des électeurs, ces multiples déplacements ?

La majorité vous avait promis la paix, jugez quelle confiance ajouter à ses déclarations : nous avons la guerre en Tunisie, la guerre en Annam, la guerre au Tonkin, la guerre à Madagascar.

Le Tonkin a déjà coûté des millions et beaucoup de sang français. Les millions vous les paierez : M. Ferry, le chef de la majorité, a dit : « Laissez-les tranquilles jusqu'aux élections ; mais, en 1886, impôts et emprunts, ils n'y échapperont pas ! »

Les milliers de Français que pleurent leurs familles, il faut les remplacer : aussi attendez la conscription cette année ; le contingent, dans ce canton de Longué, s'arrêta au n° 75 ; cette année il va à

108 ! L'année prochaine il ira plus loin encore, car ils ont proposé de prendre tout le monde, plus de bons numéros, tous mauvais. Ils appellent cela l'égalité !!! Oui, l'égalité dans le malheur.

En résumé, la liste des candidats républicains, MM. Bury, Maillé, Benoist, Allain-Targé, signifie le Désordre — la Violence — la Guerre.

La liste de l'opposition conservatrice comprend, comme l'autre, quatre députés sortants. Mais quelle différence dans la façon d'agir ! MM. de Maillé, de Soland, de la Bourdonnaye et de Terves ont toujours été opposés aux folles entreprises de la majorité. Leur voix, hélas ! n'a pas été écoutée : ils étaient trop peu nombreux !

Ils ne sont donc nullement responsables des actes du gouvernement depuis 1876.

Elle est dite conservatrice, cette liste, parce que ceux qui la composent sont modérés, prudents. Ils ne veulent pas qu'on aille trop vite, mais ils veulent conserver tous les progrès acquis. En un mot, ils veulent que vous puissiez conserver tout ce que vous aurez pu gagner à la sueur de votre front.

MM. de Maillé, de Soland, de la Bourdonnaye, de Terves ont voté pour le droit protecteur de 5 fr., chiffre le plus élevé qui ait été proposé sur le blé américain ; ils ont voulu vous protéger contre l'invasion des bestiaux étrangers, comme ils ont voulu sauvegarder l'industrie contre l'invasion des produits allemands. Ils ont voté pour le sel à bon marché. Ils ont voté contre la guerre.

Rappelez-vous ce qui s'est passé de 1871 à 1876, alors qu'ils étaient au pouvoir : L'agriculture était florissante, le commerce et l'industrie étaient prospères.

En résumé, les conservateurs veulent :

L'Ordre, la Liberté, la Paix.

IMPUDENCE RÉPUBLICAINE.

Dans leur défense non moins désespérée qu'inutile, les républicains ne reculent devant aucun moyen, devant aucun subterfuge, si impudent qu'il soit.

La dette publique de la France est de 20 milliards. Ils ne peuvent nier ce chiffre, mais voici comment ils le subdivisent :

Part du premier Empire et de la Monarchie : CINQ MILLIARDS ;

Part du second Empire : DOUZE MILLIARDS 650 MILLIONS ;

Part de la République : TROIS MILLIARDS 580 MILLIONS.

Voilà certes un tableau très-intelligemment fait et tout à l'avantage de la République, mais auquel seuls les élèves de l'ignorance laïque pourraient se laisser prendre.

Acceptons comme étant exacts les chiffres indiqués ci-dessus de l'Empire et la Monarchie auraient donc accru de CINQ MILLIARDS la dette publique de la France. Mais ces gouvernements ont eu une existence de 52 ANNÉES et ils ont dû réparer les désastres et la banqueroute de la première République.

Tandis que les TROIS MILLIARDS 580 MILLIONS attribués à la République ont été gaspillés en SEPT ANNÉES en pleine paix, après que les conservateurs, qui sont restés au pouvoir jusqu'en 1876, eurent liquidé les charges résultant de la guerre et bien que les impôts aient été augmentés de QUATRE CENT SOIXANTE-TREIZE MILLIONS.

Pilule républicaine de la dernière heure.

Voici un document absolument authentique qui vaudra certainement la palme aux candidats républicains de Maine-et-Loire, — la palme du fou rire et des joyusetés inénumérables de la dernière heure, dit le Journal de Maine-et-Loire.

Sur l'honneur, nous n'en retranchons pas un iota. La pièce est d'ailleurs autographiée :

Noyant, le 24 septembre 1885.

Monsieur et très-honoré confrère, Depuis longtemps le corps médical réclame, mais en vain, la révision des lois qui régissent l'exercice de notre profession, et aussi celle du tarif des honoraires médico-légaux. Tout le monde est d'accord sur la justice et l'urgence de cette double réforme, et cependant rien ne se fait, bien que l'on compte dans les deux Chambres un nombre fort respectable de médecins. C'est que tous ont été élus sans AUCUN MANDAT SPÉCIAL A CET ÉGARD.

Nous trouvant au nombre des candidats à la députation désignés par le congrès républicain réuni à Angers le 28 août dernier, nous venons vous demander, monsieur et très-honoré confrère, de vouloir bien, laissant de côté toute préoccupation politique, employer la légitime influence que vous ont donné vos services, à faire voter pour nous. Nous prenons, en échange, l'ENGAGEMENT FORMEL, si nous sommes élus, de faire tous nos efforts pour que satisfaction soit enfin donnée aux vœux si légitimes du corps médical, corps auquel nous ne cessons de nous faire honneur d'appartenir.

Veuillez agréer, monsieur et très-honoré confrère, l'assurance de nos meilleurs sentiments confraternels.

D^r VARRAILHON. J.-E. BURY.

Electeurs,

Vous pouvez tous être malades un jour. Définiez-vous des médecins-candidats qui ne demandent votre vote que pour faire augmenter leurs honoraires.

Et lisez la circulaire médico-politique de MM. les docteurs Varrailhon et Bury qui, après avoir purgé et soigné leurs malades, réclament le mandat impératif pour faire suer vos bourses.

ÉGLISE DE N.-D. DE LA VISITATION.

Dimanche 4 octobre, Fête du Rosaire, patronale de la confrérie du Rosaire vivant.

1^{re} messe à 6 heures 1/2 ; 2^e à 8 heures. A 10 heures, grand'messe avec diacre et sous-diacre ; sermon par M. l'abbé Péan, curé de Doué, ancien vicaire de la paroisse.

A 3 heures, vêpres et salut solennel.

Nous apprenons que la maison V^e Angelo Bolognesi et C. Carichou, de Saumur, vient d'obtenir une médaille d'argent à l'Exposition universelle d'Anvers pour la perfection de ses liqueurs :

Elixir Angelo, liqueur hygiénique de dessert ;

Phénix, apéritif à base de porto et de quinquina ;

Tonic-Rum, cordial, à base de rhum et de coca.

GRAND-THÉÂTRE D'ANGERS. — Aujourd'hui samedi, Mignon, opéra-comique d'Ambroise Thomas.

Demain dimanche, le Chalet et la Traviata.

Angers-Revue nous apprend qu'au dernier moment la Direction s'est vue dans l'obligation de remplacer un des bons artistes de la troupe, M. Labranche, dont le souvenir restera longtemps vivant chez les habitués de notre Théâtre. Une cruelle maladie le force à renoncer à la scène. Espérons que le public voudra bien reporter sur son successeur, M. Herbesse, une partie des sympathies qu'il avait pour ce regretté pensionnaire.

ABONNEMENTS D'UN MOIS

Pendant la période électorale, et pour répondre aux demandes qui nous ont été adressées, nous servirons des abonnements d'un mois, au prix de 3 FRANCS, à toute personne qui en fera la demande en y joignant soit un mandat sur la poste, soit des timbres-poste pour en acquitter le montant.

Théâtre de Saumur

J. BRETON, directeur-administrateur.

Lundi 5 octobre 1885,

Ouverture de la saison théâtrale

LA CLOSERIE DES GENÈTS

Drame en 7 actes, par Frédéric SOULIÉ.

Bureaux, 7 h. 3/4 ; rideau, 8 h. 1/4.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes à l'avance, chez le Concierge du Théâtre.

BOURSE DE PARIS.

DU 2 OCTOBRE 1885.

Rente 3 0/0	80 40
Rente 3 0/0 amortissable	82 15
Rente 4 1/2	104 25
Rente 4 1/2 (nouvelle)	109 45
Obligations du Trésor	510 »

MAGASIN PITTORESQUE

Quai des Grands-Augustins, 29, à Paris.

Paris, un an . . . 10 fr. — Départements. 12 fr. Union postale 13 fr.

Le Magasin pittoresque (rédacteur en chef, M. Édouard Charton) contient, dans son numéro du 30 septembre :

TEXTE. — Vous avez raison, par M. Éd. Charton. — Le Bonnet d'âne, par M. E. Lesbazeilles. — Ponts militaires, par M. le colonel Hennebert. — Un Tableau de Philostrate, par M. Ed. S. — Le Chronomètre solaire, par M. E. Lefebvre.

GRAVURES. — Boulanger cornant son pain, par van Ostade, d'après la photographie de MM. Ad. Braunet C^{ie}. — Le Bonnet d'âne, peinture par de Vy. — L'Eglise de el Transito, à Tolède. — Un Tableau de Philostrate. — Vignette de l'Almanach de 1694.

INJECTION BROU

ZINCO SATURNINE. 40 ANS DE SUCCÈS. La seule guérissant, sans aucun danger, les écoulements anciens ou récents. Expédition franco contre mandat-poste. — Prix : 5 fr. le flacon. J. FERRÉ, Ph^o, 182, rue Richelieu, PARIS.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M^e BEAUREPAIRE, avoué-licencié à Saumur,
rue Cendrière, n^o 12.

A VENDRE

Sur Saisie immobilière,

A l'audience des criées du Tribunal civil de Saumur, le SAMEDI 17 octobre 1885, heure de midi, au Palais de Justice de cette ville,

LA TERRE DE SAINT-MAUR

Située commune du Thoureil, canton de Gennes, arrondissement de Saumur,

Comprenant :

- 1^o L'ancienne ABBAYE de Saint-Maur, composée de très-vastes bâtiments ;
- 2^o Le CORPS-DE-FERME, au midi de l'abbaye ;
- 3^o La ferme du PRIEURÉ ;
- 4^o La ferme de GATE-BOURSE ;
- 5^o La ferme de BEAULIEU ;
- 6^o Et plusieurs grandes pièces de Terres, Vignes et Bois.

Cette Propriété est située sur le bord de la Loire, à 2 kilomètres du pont de Saint-Mathurin et de la gare du chemin de fer d'Orléans et à 4 kilomètres de la gare de La Ménitrie.

Elle sera mise en vente en NEUF LOTS.

Pour la désignation, le lotissement et les mises à prix, voir les affiches.

S'adresser, pour les renseignements :

- 1^o A M^e BEAUREPAIRE, avoué à Saumur, poursuivant la vente ;
- 2^o A M^e DENIAU, notaire à Allonnes.

VENTE

APRÈS FAILLITE

Le Dimanche 11 octobre 1885, à midi précis, et jours suivants, M^e COTTIN, commissaire-priseur, procédera, aux TELLÈRES, commune de Trelazé, à la requête du syndic de la faillite des sieurs MARTIN et GENDREAU, grainetiers, à la vente, aux enchères publiques, d'une très-grande quantité de Graines fourragères, potagères et à fleurs, ainsi que du matériel et des mobiliers appartenant à la faillite, lesquels consistent notamment en : parquets, entourages et couvertures des magasins, pressoir à vis, moulin à vent, plusieurs bascules et paires de balances, poids en cuivre et en fonte, sacs, bâches, échelles, presses à copier, bureaux, tables, pupitres, chaises, étagères, poêle, pendule, glace, tableaux, montres en argent, vin, bouteilles vides et autres bons objets.

Au comptant et 5 0/0.

Ordre de la vente : Les dimanche 11 et lundi 12 octobre, les marchandises ; le mardi 13, les marchandises, matériel et mobiliers.

(Voir les placards apposés.)

A LOUER

Pour entrer en jouissance de suite,
DEUX

MAISONS BOURGEOISES

Porte cochère, écuries et remises,

Avec ou sans JARDIN.

Situées au Marronnier,

Aménagement intérieur au gré des locataires.

S'adresser, pour tous renseignements, à M. TOUCHAIS, propriétaire, ou à M. BROOM, 24, rue du Roi-René, à Saumur. (781)

A LOUER

PRÉSENTÉMENT

BEAUX APPARTEMENTS

Meublés ou non meublés,

Situés rue Nationale, 31.

S'adresser à M^{me} veuve BOUGRIER.
Beau MOBILIER à vendre à l'amiable.

A LOUER

Premier Etage

REMISE ET ÉCURIE

On louerait avec ou sans remise.

S'adresser, 3, rue Beaurepaire.

A LOUER DE SUITE

MAGASIN
Grand'Rue, n^o 1, maison Lardé.

Etude de M^e PINAULT, notaire
à Saumur.

VENTE

AUX ENCHÈRES PUBLIQUES.

Le dimanche 18 octobre 1885, à une heure, au château de la Perrière, commune de Saint-Cyr-en-Bourg,

DE :

Vins bruts rouges et blancs, vins mousseux et autres, machines à boucher et à doser, futailles, bouteilles, meubles de bureau, tables, chaises et fauteuils, pendules, caisse-coffre-fort, literie, linge, vaisselle, etc.

Le tout dépendant de la faillite de M. Alfred ROUSTEAUX.

On paiera comptant avec 10 0/0 en sus pour les frais.

S'adresser audit M^e PINAULT.

Etude de M^e AUBOYER, notaire à Saumur, 23, place de la Bilange.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION

En l'étude et par le ministère de M^e AUBOYER, notaire à Saumur, le lundi 5 octobre 1885, à une heure après midi,

Fonds de Chapellerie

Et ÉQUIPEMENTS militaires

Situé à Saumur, rue d'Orléans, n^o 3,

Dépendant de la faillite LEDAIN.

Mise à prix : 1,200 francs.

S'adresser, pour renseignements, soit à M^e AUBOYER, dépositaire du cahier des charges, soit à M. BONNEAU, rue d'Alsace, à Saumur, syndic de la faillite. (775)

Etude de M^e LE BARON, notaire à Saumur.

A VENDRE

Par adjudication amiable,

Le mardi 8 décembre 1885, à une heure, en l'étude et par le ministère de M^e LE BARON, notaire à Saumur,

UNE MAISON

Située à l'angle de la rue d'Alsace et de la rue Gambetta,

Occupée en dernier lieu par M. Lafeuille, avocat.

S'adresser à M^e LE BARON, notaire.

Etude de M^e ANTHEAUME, notaire à Chouzé.

VENTE

MOBILIÈRE

Le dimanche 18 octobre, à 1 heure, à La Rivière, sur la route de Chouzé à Saumur.

On vendra : un beau mobilier de salon en bon état, lits complets, meubles style Empire, une américaine, un cabriolet, etc.

Les personnes qui viendront en voiture, trouveront une place dans l'écurie pour leur cheval. (768)

A VENDRE

Au Comptant

Fûts vides à retourner

Chez M. Louis DUVAU aîné, négociant à Varrains, près Saumur :

Vin rouge nouveau à 70 francs ;

Vin rouge supérieur à 100 francs ;

Vin rouge vieux, couleur foncée, à 120 francs.

Ces vins pèsent 8 degrés 1/2 à 9 degrés.

Des échantillons sont envoyés sur demande. (359)

A VENDRE

UNE

MAGNIFIQUE ORANGERIE

A Baugé,

Sujets vigoureux.

S'adresser à M. PAUL DORNOY, à Baugé. (792)

Etude de M^e DUSART, avoué à Paris, rue de Rivoli, n^o 150.

VENTE

Au Palais de Justice, à Paris, le mercredi 21 octobre 1885, à deux heures,

DE LA

MÉTairie DES GRANGES

Située commune de Saint-Clément-des-levées, près Saumur.

Mise à prix : 120,000 fr.

S'adresser à M^e DUSART, avoué, et à M^e DUPUY, notaire à Paris.

A VENDRE

A L'AMIABLE.

COUPES DE BOIS TAILLIS

Ci-après désignées,

Dépendant de la Terre de Brézé.

1^o La coupe de la Butte-de-Bournée, contenant 16 hectares 32 ares.

2^o La coupe de Bonne-Nouvelle, contenant 1 hectare 64 ares.

3^o Un lot de Peupliers.

S'adresser, pour voir ces différentes ventes, aux Gardes de la Terre de Brézé, et, pour traiter, à M. VOLLAND, régisseur. (755)

FABRIQUE D'AGRAFES

A ressort à double mentonnet

POUR

COUVERTURES EN ARDOISES

Nouveau système perfectionné

Breveté s. g. d. g.

LEMAIRE-BERSOULLÉ

M^o de bois du Nord et du Pays

Inventeur et seul Fabricant

Quai Saint-Nicolas, n^o 13, à Saumur.

Cette agrafe est le perfectionnement de tous les systèmes connus.

PRIX MODÉRÉS.

PARFUMERIE

DES CHATELAINES

Les Spécialités de cette Maison couronnées par Un demi Siècle de Succès

Eau Tonique Parachute DE CHALMIN

Pommade des Châtelaines

Pommade Epidermale

Savon des Châtelaines

Savon Epidermal

Héliotrope blanc du Pérou

Vinaigre Anglais, etc.

SE TROUVENT CHEZ :
Henri MACHET, Coiffeur Parfumeur, Place de la Bilange, SAUMUR

Thés

CHOCOLAT

Vanille

Qualité supérieure

GUÉRIN-BOUTRON

PARIS

Santé : 1 fr. 60 ; 1 fr. 80 ; 2 fr. et 2 fr. 50 le 1/2 kil. — Vanille 2 fr. 2 fr. 50 et 3 fr. le 1/2 kil.

THÉS NOIRS mélange extra, qualité supérieure : 1 fr. 50 ; 2 fr. 50 et 4 fr. 25 la boîte.

A SAUMUR, chez MM. Trouvé, confiseur, ALLOUX, GARRAUD-RATOUIS, MOLLAY fils, négociants, et dans les principaux magasins d'épicerie et de confiserie. (235)

MÉDAILLES ET DIPLOMES D'HONNEUR
AUX EXPOSITIONS UNIVERSELLES

BANDAGES HERNIAIRES

à Vis de Pression ou d'Inclinaison, sans Sous-Cuisses
DE MM. WICKHAM F^{rs}, D^{rs}, CHIRURGIENS-HERNIAIRES, RUE DE LA BANQUE, 16, A PARIS.

SOULAGEMENT RÉEL ET SOUVENT GUÉRISON

Seul dépôt à Saumur chez M^{me} V. LARDEUX, coutelier et bandagiste.
Un employé spécialiste, s'occupe de l'application des appareils pour les hommes.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.